



79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS – Tél. : 01.44.29.01.30. – 01.40.54.00.66.
site : www.umespe.com - email : umespe@club-internet.fr

NOTES BREVES UMESPE N° 4

Infos du Président

Le 18 janvier 2010

PRENDRE LES RÉMUNÉRATIONS QUI NOUS SONT DUES

Avec le blocage de nos honoraires depuis 2007, lié à l'entrée dans la Convention de MG France, de la FMF et de leurs alliés, les médecins spécialistes se retrouvent dans la même situation que nous avons vécue avant 2002. Le gouvernement bloquant tout le processus conventionnel, c'est par la mobilisation de tous que nous obtiendrons les revalorisations d'honoraires qui nous sont dues :

- Mesures spécifiques pour les spécialités cliniques avec des consultations lourdes majorées, dans l'attente de la mise en place de la CCAM clinique.
- Possibilité d'associer des actes de consultation avec des actes techniques, comme nous l'avons obtenu pour les rhumatologues dans le cadre de l'ostéodensitométrie, et qui doit être étendue à toutes les spécialités en fonction d'un véritable parcours de soins coordonné.
- Elargissement de l'utilisation du C2 pour les spécialités cliniques, comme ceci a été signé avec les caisses d'assurance maladie et qui est bloqué, actuellement, par la Ministre de la Santé.
- Permanence des soins qui doit, dans les établissements, être valorisée pour l'ensemble des astreintes, quelle que soit la spécialité.
- Mise en place de la dernière étape de la CCAM technique sans acte perdant, contrairement à la volonté du Ministre du Budget et aux mesures comptables prises au cours de ces deux dernières années contre les radiologues, les biologistes, les rhumatologues...

C'est un programme simple, clair, qui ne pourra attendre la nouvelle négociation conventionnelle avec une mise en place, pas avant 2011. Comme nous l'avons fait en 2001 et 2002, l'UMESPE, l'UNOF et la CSMF vont relancer une bataille tarifaire puisque c'est la seule manière de se faire entendre du gouvernement. Préparez-vous à suivre nos mots d'ordre et sachez que c'est à travers votre mobilisation que nous pourrons peser face au gouvernement mais également au Président de la République. D'ailleurs, la mission confiée à Michel Legmann sur l'organisation des soins primaires est un premier aveu d'échec de la loi HPST, même si cette mission, une fois de plus, oublie la médecine spécialisée de proximité.

A travers les sondages faits ça et là, nous savons que vous rejetez la loi HPST, que vous faites massivement confiance à l'UMESPE/CSMF pour défendre vos intérêts et que ceux qui se sont trompés, et vous ont trompé, en 2006 ont perdu, par leur soutien à la Ministre de la Santé et à ses mesures coercitives pour les médecins libéraux, toute crédibilité.

Dr Jean-François REY
Président



Allons plus loin ensemble

Sur internet www.scamed.fr

Des **solutions** d'assurance
sur mesure adaptées à **vos besoins**
professionnels **et** personnels

SCAMED Assurances
15 Rue Eugène Flachat
75017 Paris
Tél : **01 55 65 05 60**

Contactez un conseiller

SCAMED Caraïbes
3 rue Simon Cottrell
97233 Schoelcher - Martinique
Tél : **0596 669 994**

